

LE RWANDA DANS LA GEOPOLITIQUE REGIONALE

par Bernard Leloup

Abstract

Le président rwandais Paul Kagame est de plus en plus isolé, tant sur la scène internationale que dans son propre pays. Si l'hostilité de la France lui est acquise depuis longtemps, il semble maintenant que le soutien des Etats-Unis soit moins inconditionnel que précédemment. La poursuite de l'appui de la Grande-Bretagne est, elle, tributaire d'une reconduction de Clare Short comme secrétaire à la Coopération. Quant à la Belgique, l'engagement demeure timide malgré la demande de pardon adressée aux Rwandais par son Premier ministre, le 7 avril 2000 à Kigali. Dans la région, le Rwanda s'est aliéné bon nombre de ses voisins. Il est en guerre avec la République démocratique du Congo et ses alliés angolais, zimbabwéen et namibien. Sa relation avec l'Ouganda est des plus critique: les deux pays se sont affrontés à plusieurs reprises en territoire congolais et il n'est pas exclu qu'ils viennent à en découdre directement au niveau de leur frontière commune; nous consacrons une section à cette problématique cruciale pour l'Afrique centrale et de l'est. Enfin, les relations avec le Burundi et, surtout, la Tanzanie sont empreintes de suspicion mutuelle.

Sur le plan interne, la situation du président rwandais n'est guère plus enviable. Depuis la démission de Pasteur Bizimungu du sommet de l'Etat en mars 2000, Paul Kagame a accepté en le remplaçant d'être la cible directe des détracteurs de son régime. Par ailleurs, il est aujourd'hui contesté au sein même de son armée, du FPR et de la communauté tutsi en général: le divorce avec les rescapés du génocide est consommé depuis bien longtemps, tandis que l'ancienne diaspora non originaire de l'Ouganda se sent de plus en plus mal à l'aise. Un nombre toujours plus grand de désertions, y compris parmi le "clan ougandais", menace sa survie politique et physique.

La dynamique régionale actuelle est celle d'un déplacement progressif de l'axe de conflit Est-Ouest, dont le champ de bataille se trouve être la République démocratique du Congo, vers un foyer de tension Nord-Sud, centré sur la frontière rwando-ougandaise et le Kivu. Etant donné la fragilité d'alliances de convenance dans une région où les acteurs en présence raisonnent selon la logique de "l'ennemi de mon ennemi est mon ami", une recombinaison des coalitions n'est pas à prendre à la légère. Le risque qu'un tel réalignement s'opère au détriment du Rwanda nous paraît réel, ce qui n'augure rien de bon quant aux gestes que Kigali est dès lors susceptible de poser.

Cet article tente d'analyser les raisons et les modalités de l'isolement croissant du Rwanda dans ses relations internationales et régionales. Il s'efforce de cerner et d'offrir des éléments d'appréciation du jeu diplomatique qui en résulte, et envisage des perspectives d'avenir. Nous prenons le début de l'année 2001 comme point de départ. Cette période consacre en effet l'avènement de Joseph Kabila à la tête de l'Etat congolais, après l'assassinat de son père, en même temps que s'installe la nouvelle administration américaine. C'est aussi le moment d'un regain de tension entre le Rwanda et l'Ouganda, après un temps de relative accalmie.

1. INTRODUCTION

Le président rwandais Paul Kagame est de plus en plus isolé, tant sur la scène internationale que dans son propre pays. Si l'hostilité de la France lui est acquise depuis longtemps, il semble maintenant que le soutien des Etats-Unis soit moins inconditionnel que précédemment. La poursuite de l'appui de la Grande-Bretagne est, elle, tributaire d'une reconduction de Clare Short comme secrétaire à la Coopération. Quant à la Belgique, l'engagement demeure timide malgré la demande de pardon adressée aux Rwandais par son Premier ministre, le 7 avril 2000 à Kigali.

Dans la région, le Rwanda s'est aliéné bon nombre de ses voisins. Il est en guerre avec la République démocratique du Congo et ses alliés angolais, zimbabwéen et namibien. Sa relation avec l'Ouganda est des plus critique: les deux pays se sont affrontés à plusieurs reprises en territoire congolais et il n'est pas exclu qu'ils viennent à en découdre directement au niveau de leur frontière commune; nous consacrons une section à cette problématique cruciale pour l'Afrique centrale et de l'est. Enfin, les relations avec le Burundi et, surtout, la Tanzanie sont empreintes de suspicion mutuelle.

Sur le plan interne, la situation du président rwandais n'est guère plus enviable. Depuis la démission de Pasteur Bizimungu du sommet de l'Etat en mars 2000, Paul Kagame a accepté en le remplaçant d'être la cible directe des détracteurs de son régime. Par ailleurs, il est aujourd'hui contesté au sein même de son armée, du FPR et de la communauté tutsi en général: le divorce avec les rescapés du génocide est consommé depuis bien longtemps, tandis que l'ancienne diaspora non originaire de l'Ouganda se sent de plus en plus mal à l'aise. Un nombre toujours plus grand de désertions, y compris parmi le "clan ougandais", menace sa survie politique et physique.

Cet article tente d'analyser les raisons et les modalités de l'isolement croissant du Rwanda dans ses relations internationales et régionales. Il s'efforce de cerner et d'offrir des éléments d'appréciation du jeu diplomatique qui en résulte, et envisage des perspectives d'avenir. Nous prenons le début de l'année 2001 comme point de départ. Cette période consacre en effet l'avènement de Joseph Kabila à la tête de l'Etat congolais, après l'assassinat de son père, en même temps que s'installe la nouvelle administration américaine. C'est aussi le moment d'un regain de tension entre le Rwanda et l'Ouganda, après un temps de relative accalmie.

2. UN ISOLEMENT CROISSANT

Le Rwanda a toujours avancé des arguments de sécurité pour justifier sa présence au Congo, qui se prolonge depuis bientôt cinq ans. Lors de la

première guerre (septembre 1996 – mai 1997), c'est la menace –réelle– d'une attaque venant des camps de réfugiés qui est mise en avant.¹ Dans les mois qui précèdent le début de la deuxième guerre, en août 1998, le Rwanda est confronté à une déstabilisation croissante.² La rébellion est en partie basée dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, d'où elle lance des attaques au Rwanda. Il convient toutefois de relativiser l'importance de cette donnée sécuritaire comme facteur explicatif du déclenchement de la deuxième guerre. En effet, l'Armée patriotique rwandaise (APR) n'a jamais cessé d'être active dans l'est du Congo. Le Rwanda n'avait dès lors pas tant besoin d'un nouveau conflit pour protéger sa frontière. Le pays est assurément confronté à un défi militaire majeur, mais ce ne sont pas ces considérations qui guident au premier chef son action. Cet aspect des choses ne doit en tout cas pas occulter un autre enjeu majeur de la guerre: l'exploitation des ressources du Congo.³ Le Rwanda entre massivement dans l'ex-Zaïre, au moins pour partie, afin de s'assurer le contrôle de territoires stratégiques. Les batailles que se sont livrées –et que se livrent encore– l'Ouganda et le Rwanda sur le territoire congolais en sont une illustration. Le Rwanda a ainsi l'ambition d'occuper des parties du Congo et/ou d'y installer ses alliés du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD-Goma), là où ce sera possible, par les armes ou la négociation. C'est ainsi que l'APR a extrêmement bien manœuvré à Kisangani, où c'est par les armes que le RCD-Goma a été imposé. Jusqu'à la fin de l'année passée, elle caressait encore le rêve d'atteindre Lubumbashi et Mbuji-Mayi.

Mais la mort de Laurent-Désiré Kabila, en janvier dernier, freine toute nouvelle volonté de conquête –en tout cas pour le moment– dans la mesure où la communauté internationale ne la comprendrait ni ne la tolérerait. Tout se passe un peu comme si l'unanimité contre Kabila père était telle qu'elle autorisait un soutien plus ou moins important à ceux qui le combattaient.⁴ Une fois la disparition de celui-ci et son remplacement par un jeune homme, vierge de tout *a priori* négatif, le soutien au Rwanda pour lui-même devient moins

¹ Voir REYNTJENS, F., *La guerre des Grands lacs. Alliances mouvantes et conflits extraterritoriaux en Afrique centrale*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp.51 et ss. Nous voyageons entre le Rwanda, le sud-ouest de l'Ouganda et dans les camps de réfugiés du Nord-Kivu pendant tout l'été 1996; il ne fait pas de doute que les uns et les autres se préparent à se battre.

² Présent dans la zone durant cette période, nous faisons une évaluation quotidienne de la situation au travers de notes personnelles. Des extraits en sont reproduits dans LELOUP, B., "Rwanda-Ouganda: chronique d'une guerre annoncée?" in REYNTJENS, F. et MARYSSE, S. (Eds.), *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1999-2000*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp.133 et s.

³ Lire NATIONS UNIES, CONSEIL DE SECURITE, *Rapport du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo*, document S/2001/357, 12 avril 2001.

⁴ A propos de la ligne de conduite suivie par la France, voir *infra*.

évident. La rapidité avec laquelle le nouveau président congolais est reçu aux Etats-Unis, en Belgique et en France est en tout cas étonnante. Aux Etats-Unis, Kabila junior fait indéniablement de l'ombre à Kagame, qui entame au même moment une visite de travail de dix jours dans ce pays. Très vite, l'augmentation du crédit de l'un se fait au détriment de celui de l'autre.⁵ D'autre part, il faut se rappeler que la nouvelle administration américaine n'était pas aux affaires au moment du génocide des Tutsi rwandais et qu'on peut probablement moins facilement lui faire ressentir sa culpabilité. A cela s'ajoute la publication de rapports critiques qui, à la longue, ont pu modérer l'enthousiasme américain à l'égard du régime rwandais.⁶ Le 22 mai, le secrétaire d'Etat Colin Powell débute une tournée africaine au programme de laquelle figure notamment l'Ouganda, mais pas le Rwanda.⁷

D'autres éléments desservent considérablement le président rwandais au niveau international: l'éventualité de son inculpation prochaine dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre l'avion d'Habyarimana n'est pas faite pour arranger les choses; pas plus que l'annonce par Carla Del Ponte que le Tribunal pénal international, dont elle est procureur, prépare des actes d'accusation contre des militaires de l'actuelle armée rwandaise, suspectés d'avoir commis des atrocités pendant la guerre de 1994. D'autre part, la perspective d'une reprise de l'enquête sur les massacres de réfugiés hutus pendant la première guerre constitue une pression constante pour le régime de Kagame. Rappelons simplement que l'équipe d'enquête du Secrétaire général des Nations unies produit en 1998 un rapport qui conclut, entre autres, que *«les tueries auxquelles se sont livrées l'AFDL [Alliance des Forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre] et ses alliés, y compris des éléments de l'Armée patriotique rwandaise, constituent des crimes contre l'humanité, tout comme le déni d'assistance humanitaire aux réfugiés rwandais hutu. Les membres de l'Equipe pensent que certains des meurtres peuvent constituer des actes de génocide, selon l'intention qui les motivait, et ils demandent que ces crimes et leurs motifs fassent l'objet d'une enquête plus*

⁵ C'est l'analyse que nous faisons dans une opinion publiée dans *La Libre Belgique* du 8 avril 2001. Jean-David Levitte, ambassadeur de France au Conseil de sécurité, fait le même constat lorsqu'il déclare que *«the bad guy was Laurent Desire Kabila. And so the others appeared, naturally, as the good guys. Now the good guy is a Kabila, and so the others are really destabilized»* (cité par *The New York Times*, 24 mai 2001).

⁶ Lire, entre autres, les rapports de *Human Rights Watch*.

⁷ Il faut cependant se garder de surestimer l'intérêt de la communauté internationale pour la région. Il nous semble que sa passivité n'a souvent d'égale que son indifférence à l'égard des événements qui s'y passent. Certaines attitudes de l'Union européenne –pour autant que cette entité existe politiquement– nous ont amené à soutenir ce point de vue dans un article intitulé "République démocratique du Congo: l'Europe doit se mouiller" (*Le Monde*, 21 janvier 2001).

*poussée.»*⁸

Enfin, le rapport du groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo met gravement le Rwanda en accusation et stigmatise le «*rôle décisif*» de son président. Publié le 12 avril 2001, il fait état de différents éléments qui, «*pris ensemble, [...] révèlent le degré auquel le Président a connaissance de la situation, son approbation implicite de la poursuite de l'exploitation illégale des ressources de la République démocratique du Congo et, d'une certaine façon, sa complicité ainsi que sa responsabilité politique et morale*». Et d'expliciter le rôle décisif joué par Kagame (au même titre que son homologue ougandais), lequel «*réside dans la façon dont ils ont détourné leurs armées de leur mission première, qui est la protection du territoire, pour en faire des armées au service du commerce. De même, ils ont indirectement créé, au sein de leurs armées, les conditions qui ont permis aux plus hauts gradés de mettre en place des réseaux qu'ils contrôlent. Ces réseaux deviennent des cartels qui s'approprient la guerre pour les ressources naturelles. Les Présidents Kagame et Museveni sont sur le point de devenir les parrains de l'exploitation illégale des ressources et de la prolongation du conflit en République démocratique du Congo. Ils ont offert indirectement à des cartels criminels une occasion exceptionnelle de s'organiser et d'opérer dans une région fragile et sensible.*»⁹

Au pays et dans la région, Kagame est réellement en difficulté. La menace se situe à la fois sur les plans politique et militaire. Sur le plan politique, d'abord, un récent éditorial du mensuel *Nuances* nous paraît symptomatique d'un certain état d'esprit de la communauté tutsie. Le magazine se lance dans une diatribe pour le moins révélatrice: «*[u]ne société sans débat se meurt discrètement car l'esprit critique disparaît et l'arbitraire s'installe. L'absence de contradiction ne signifie aucunement accord total. L'évolution des sociétés est souvent venue de leur capacité à se remettre en question en permanence pour ne pas sombrer dans l'autosatisfaction facile. Se mettre en cause, comme accepter une critique fondée est salvateur. C'est le contraire d'un narcissisme béat qui n'a d'égard que le manque de vision du futur qui guette et sclérose beaucoup de nos hommes politiques, comme d'ailleurs l'intelligentsia. La sortie des dictatures ne signifie pas qu'on ne risque pas d'y entrer à nouveau. [sic]*» Et la rédaction de conclure en appelant

⁸ NATIONS UNIES, CONSEIL DE SECURITE, *Lettre du Secrétaire général adressée au président du Conseil de sécurité*, document S/1998/581, 29 juin 1998. Voir, en annexe, le rapport de l'équipe d'enquête sur les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire en République démocratique du Congo.

⁹ NATIONS UNIES, CONSEIL DE SECURITE, *Rapport du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles...*, *op. cit.*, p.43 et s.

de ses vœux «*un salutaire débat citoyen pour l'intérêt supérieur de la nation*». ¹⁰ Le mouvement *Nation-Imbaga y'Inyabutatu Nyarwanda*, constitué en Belgique au mois de février 2001, ne dit pas autre chose lorsqu'il propose la convocation d'une Table ronde sur l'avenir du Rwanda. ¹¹ Mais les tenants d'une solution militaire pourraient ne pas leur en laisser le temps. Des ténors de l'armée ougandaise préparent depuis plusieurs mois une déstabilisation du Rwanda. Ils bénéficient du soutien d'officiers de l'APR en exil ainsi que d'appuis à l'intérieur même du Rwanda et au Congo (voir *infra*).

3. UNE DIPLOMATIE ENTRE SEDUCTION ET INTRANSIGEANCE

Kagame se rend bien compte que la nouvelle donne qui est en train de se mettre en place lui est défavorable. Ce contexte force le président rwandais à se lancer dans une opération de séduction, qui se manifeste notamment par l'évacuation de la ville de Pweto, au Congo. Ce désengagement n'est jamais dicté que par le souci d'améliorer son image et ne doit en aucun cas être interprété comme une soudaine volonté rwandaise de mettre fin à la guerre. L'opération est gagnante puisque Kagame apparaît aux yeux de l'opinion comme un faiseur de paix pendant que le RCD-Goma est installé à Pweto et que la présence, même faible, de l'ONU empêche toute reprise de la ville par les troupes de Kabila. Que demander de plus, dans les circonstances actuelles? D'autant que la communauté internationale tombe sous le charme. Le Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan ne se leurre-t-il pas lorsqu'il confie son souhait de voir "l'exemple" rwandais suivi par d'autres pour finalement assister à une évacuation du Congo de tous les belligérants: «*I hope that it will [...] lead others to take the same measures and eventually have everyone withdraw from the Congo*»? ¹²

Dans ce contexte, les élections locales des 6 et 7 mars tombent bien. Elles ne peuvent que renforcer l'image d'un Rwanda libre et démocratique. Ce scrutin est pourtant loin de porter l'espoir que la communauté internationale semble avoir mis en lui. ¹³

¹⁰ *Nuances*, Bruxelles, mars 2001. Ce numéro contient aussi une interview du professeur Alexandre Kimenyi. Président du FPR aux Etats-Unis, il démissionne lors d'un congrès du parti en septembre 2000, en même temps que toute la direction du FPR dans ce pays. En mars 2001, il est l'un des fondateurs de l'ARENA (Alliance rwandaise pour la renaissance de la nation).

¹¹ NATION-IMBAGA Y'INYABUTATU NYARWANDA, *Proposition de plate-forme en 50 points. Pour une monarchie constitutionnelle au Rwanda. Réformes institutionnelles et orientations économiques pour le Rwanda du XXIème siècle*, Bruxelles, 12 mai 2001, p.7 et s.

¹² Cité par NATIONS UNIES, IRIN-CEA, 23 février 2001.

¹³ Voir l'analyse de ces élections dans REYNTJENS, F., "Chronique politique du Rwanda et du Burundi, 2000-2001", ailleurs dans cet *Annuaire*, ainsi que HUMAN RIGHTS WATCH, *No*

En outre, Kagame ne cesse de répéter à qui veut l'entendre les conditions particulières de son pays, marqué par un génocide, et son attachement à l'accord de Lusaka. S'exprimant lors d'une conférence de presse aux Nations unies, il indique que le Rwanda a envoyé des troupes au Congo pour contenir les activités des groupes armés rwandais qui y opèrent, notamment ceux dont les responsabilités dans le génocide de 1994 sont avérées. Il précise que ceux-ci constituent encore une menace pour le Rwanda, et affirme que son pays se retirera du Congo conformément aux termes de l'accord de Lusaka, lequel prévoit notamment le désarmement de ces groupes armés.¹⁴ Devant le Conseil de sécurité, il avait quelques instants auparavant défendu cet accord qui continue, selon lui, à offrir le meilleur espoir pour la paix.¹⁵ Deux jours plus tard, il tient des propos similaires en Belgique en déclarant que ses troupes n'amorceront un retrait du Congo que si l'ONU parvient à désarmer les milices *interahamwe*. Il qualifie de «bon» l'accord de Lusaka; dès lors, il n'acceptera pas de le renégocier.¹⁶ Lors de la cérémonie de commémoration du génocide à Rukumberi, il réitère ses préoccupations sécuritaires: «[m]ême si vous apprenez que nous sommes en train de nous retirer du Congo, le Rwanda ne quittera définitivement ce pays qu'une fois résolu le problème de sa sécurité».¹⁷ Profitant de la visite du président du Malawi en mai, il répète ce point de vue: «[t]here have been accusations about human rights violations in eastern Congo. There have been accusations about plundering Congo's wealth. As far as I am concerned, true or not true, these are secondary. The main reason for our being in the Congo has to do with security concerns for our country. Congo became a sanctuary to the forces that threaten our security and maybe other people's security. That remains the problem.»¹⁸

Parallèlement, Kagame cherche à se rapprocher de la France et de plusieurs Etats de la région. Depuis la victoire militaire du FPR en 1994, les relations franco-rwandaises ont toujours été mauvaises. Cela n'est guère étonnant puisque la France a tout fait pour empêcher la mainmise du mouvement anglophone sur le pays des mille collines. Par ailleurs, l'idée d'une partition du Congo l'a toujours inquiétée. Elle a logiquement condamné l'invasion du Rwanda et, même si les relations avec Kabila père étaient loin

Contest in Rwandan Elections. Many Local Officials Run Unopposed, New York, 9 mars 2001.

¹⁴ KAGAME, P., Conférence de presse, New York, 7 février 2001.

¹⁵ NATIONS UNIES, IRIN-CEA, 9 février 2001.

¹⁶ KAGAME, P., Conférence de presse, Bruxelles, 9 février 2001.

¹⁷ KAGAME, P., Discours prononcé lors de la septième commémoration du génocide à Rukumberi, district de Mirenge [ancienne commune de Sake], province [autrefois préfecture] de Kibungo, 7 avril 2001; traduction personnelle.

¹⁸ Cité par NATIONS UNIES, IRIN-CEA, 12 mai 2001.

d'être cordiales, elle le reconnaissait malgré tout, faute de mieux, comme le leader national légitime de son pays. Son remplacement par son fils, aux moeurs apparemment moins erratiques que celles de son père, soulage la France, et la conforte dans cette voie.¹⁹ Perpétuant son soutien à Kinshasa, l'Hexagone récolte aussi les dividendes de la nouvelle donne géopolitique, en ce sens qu'il "récupère" le Rwanda, laissé-pour-compte de la nouvelle administration américaine.

Mis sur la touche par les Etats-Unis et devant tenir compte d'une possible alternance en Grande-Bretagne, le Rwanda n'a pas d'autre choix que de se rapprocher de la France. C'est lui qui sollicite la réouverture de son ambassade à Paris. Mais cette initiative rwandaise apparaît comme un choix résigné, et non comme «*additional evidence of th[e] warming of relations between the two countries*»²⁰. Nous nous étonnons de cette dernière analyse et pensons au contraire que le régime en place à Kigali reste très hostile à la France. Le ton de la presse proche du pouvoir à Kigali est sans ambiguïté. Le bi-hebdomadaire *The New Times* rappelle ainsi sur une page entière «*France's long march to genocide in Rwanda*»²¹. Cet ostracisme va même jusqu'à s'appliquer à la visite de Miss France, dépeinte avec ironie par certains commentateurs de la presse officielle.²² Le mensuel *Nuances* déplore que la France se soit «*engagée dans un "processus de génocide" aux côtés des FAR [...] et des milices "interahamwe". A telle enseigne que la défaite des ex-FAR est aussi (si pas plus!) celle des militaires français. Aussi, si la France se décidait à demander pardon, ce ne serait pas pour ne pas s'être portée au secours des victimes, mais pour s'être battue à côté de leur bourreau. Est-ce en raison de cette perspective peu glorieuse qu'elle est d'une sensibilité d'écorchée vive dès qu'on évoque sa culpabilité et qu'elle fait montre d'une*

¹⁹ «Je crois que la France a bien compris la réalité des choses», déclare le jeune Kabila au journal *Le Soir*, 7 mars 2001. La France est également positivement mentionnée dans son discours à la nation.

²⁰ INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *From Kabila to Kabila. Prospects for peace in the Congo*, Nairobi/Bruxelles, 16 mars 2001, p.3.

²¹ *The New Times*, Kigali, 9-12 avril 2001.

²² «*The glaring obvious fact no one can dispute is that Mademoiselle Sonia Rolland Uwitonze's recent visit to Rwanda was in the name and on behalf of France, bearing in mind the fact that, had it not been for the Miss France crown she was wielding, she simply wouldn't have been received by the Rwandan First Family. (...) there is a strong probability that this Franco-Rwandan 'demoiselle' has been used by France as her Trojan horse for better or worse. More specifically speaking, France conceived and planned her mission (...) as yet another subterfuge to further France's Golden Mean Policy towards Rwanda, Miss France with genocide survivors and Mister France with genocide perpetrators (...). Relatives of thousands of Sonia Rolland's agemates who were raped and killed by France's interahamwe 'friends' while France watched with some kind of glee are due a French apology first and french money only later*» (*The New Times*, Kigali, 3-6 avril, 2001).

*hargne récurrente à l'égard des autorités du Rwanda actuel? [...] Tout bien réfléchi, il est préférable que la France ne demande pas pardon, mais qu'elle s'abstienne de son cynisme qui est une seconde mort pour les victimes et une ultime injure à leur mémoire.»*²³ Kagame lui-même, dans un entretien à *Libération*, regrette la persistance de la politique de la France à l'égard de son pays: «*[n]ous aimerions avoir de bonnes relations avec la France et nous avons annoncé récemment la réouverture de notre ambassade à Paris. Mais pour l'instant, on ne peut pas dire que nous avons réussi à réchauffer nos relations. [...] Sept ans après le génocide (au Rwanda), le gouvernement français a changé. Mais ce qui est difficile à comprendre, c'est la persistance d'une ligne politique, comme si les nouveaux venus se sentaient obligés de défendre des choix faits avant eux au Rwanda*», affirme Kagame en rappelant que la France est le seul pays à avoir opposé son veto à l'allègement de la dette rwandaise devant le Club de Paris.²⁴ La France, en effet, ne paraît pas vouloir faire acte de repentance pour son rôle dans le génocide de 1994. Quant au Rwanda, il semble provisoirement s'accommoder de ce refus.

Outre la France, l'attention se porte sur plusieurs Etats de la région. Kagame maintient des contacts réguliers et plus ou moins cordiaux avec l'Afrique du Sud, l'Erythrée, la Zambie, la Tanzanie, le Burundi et la Libye. Le 8 mai, il reçoit les présidents du Nigeria et du Malawi. Mais surtout, le Rwanda poursuit le rapprochement entrepris avec le Kenya. La construction d'un axe fort Kigali-Nairobi doit pouvoir faire contrepoids à celui qui se constitue entre Kinshasa et Kampala. Après la visite d'une délégation ougandaise de haut niveau à Kinshasa le 3 avril (voir *infra*), le chef d'état-major rwandais se rend à Nairobi du 9 au 13 du même mois. D'après certaines sources, il serait chargé de coordonner une action contre Kampala pour le cas où le conflit s'envenimerait avec l'Ouganda. A la Commission des droits de l'homme des Nations unies, c'est le Kenya qui présente au nom du groupe africain une résolution adoptée le 20 avril, et qui met fin à l'examen de la situation des droits de l'homme au Rwanda. D'autres tentatives de Kigali cherchent à casser les liens que l'Ouganda tisse avec Kabila et ses alliés: le 7 mai, Kagame arrive au Zimbabwe et y rencontre Mugabe le jour même, avant de rentrer au pays.

A l'instar de Kagame, le président ougandais évoque la sécurité de son pays pour se maintenir au Congo. De même, il vise le contrôle de territoires stratégiques et verrait bien à Kinshasa Jean-Pierre Bemba, le chef de file du Front de libération du Congo. Mais à l'inverse du Rwanda, l'Ouganda est dans une position beaucoup plus confortable dans la mesure où la rébellion qu'il soutient a davantage de crédibilité sur le terrain que n'en a celle du RCD-

²³ *Nuances*, Bruxelles, 15 juillet - 15 août 2000.

²⁴ *Libération*, Paris, 13 mars 2001.

Goma. Bemba, lui aussi soucieux d'améliorer son image face à l'avènement de Kabila junior, est incontournable, et cette donnée n'est pas faite pour améliorer les relations avec le Rwanda. De surcroît, l'alliance qu'il a récemment conclue avec certains membres des Forces d'autodéfense populaire/*mayi mayi* ne peut qu'accroître la méfiance du Rwanda à son égard et celui de son parrain ougandais.

L'implication zimbabwéenne est davantage liée à des considérations d'ordre économique. Le plus en vue des alliés de Kabila, qui compte 11.000 hommes en territoire congolais, n'en est cependant pas l'élément le plus déterminant. Le pays cherche par ailleurs à se retirer d'un conflit aussi coûteux qu'impopulaire, pourvu que les intérêts économiques des quelques privilégiés du pouvoir en place à Harare soient protégés, et le statut de leader régional du président Mugabe reconnu.

Les clés de la donne géopolitique sont en partie tenues par l'Angola, première puissance militaire de la région, qui maintient plusieurs milliers d'hommes au Congo, mais qui a surtout la capacité d'augmenter rapidement son effectif. C'est un acteur de tout premier plan.²⁵ L'Angola est en outre le seul allié de Kinshasa à avoir une frontière commune avec le Congo. Sa politique interventionniste est essentiellement guidée par la lutte que le pays mène contre l'UNITA, dont des éléments se battent aux côtés des Rwandais. Logiquement, l'Angola n'a dès lors jamais toléré une poussée de ceux-ci sur Lubumbashi ou Mbuji-Mayi, car il estime que cela peut remettre en selle son opposition armée. Pour cette raison, il semble que le président Dos Santos ne soit pas très enclin à faire confiance à Bemba, malgré les nombreuses démarches de ce dernier pour tenter de se rapprocher de l'Angola. De la même manière, Kigali ne ménage pas ses efforts pour s'attirer les sympathies de Luanda et multiplie les contacts en ce sens. Si ces tentatives croisées ont jusqu'à présent échoué, il n'est pas exclu que l'Angola révise sa position, si les uns ou les autres viennent à le persuader de leur absence de collaboration avec l'UNITA.

Aux yeux du Rwanda, la période n'est pas propice à la neutralité de ses partenaires régionaux. Sa diplomatie fait montre d'une certaine intransigeance dont la Zambie et le Burundi nous paraissent faire les frais (voir *infra*). Le Rwanda, en effet, n'hésite pas à admonester ceux qui ne lui marquent pas clairement leur soutien: il s'agit de faire savoir à ces indécis qu'aucun faux pas ne sera toléré, quand ils ne sont pas carrément accusés de soutenir le camp adverse. Dans un contexte très manichéen (pour ou contre Kagame), le moindre signe en faveur des autres est inévitablement considéré comme un

²⁵ Déjà lors du premier conflit, c'est l'entrée en guerre de l'Angola qui porte Kabila père jusqu'à Kinshasa et force le départ de Mobutu. C'est à nouveau son intervention qui, dans le second conflit, met brutalement un terme à l'opération rwando-ougandaise dans le Bas-Congo.

geste hostile et traité comme tel.

A son retour des Etats-Unis le 11 février 2001, Kagame annonce soudainement, lors d'une conférence de presse, qu'il ne participera pas au sommet des chefs d'Etat des pays impliqués dans la guerre au Congo, prévu à Lusaka quelques jours plus tard. Il tance sévèrement son homologue zambien Chiluba, qu'il accuse de partialité, et remet en cause son statut de médiateur. «*I really have problems going there and behaving as if nothing happened*», déclare-t-il à la presse, ajoutant qu'il irait bien volontiers si le sommet se tenait ailleurs. La veille, le déplacement de Chiluba en Angola, pour une rencontre avec Dos Santos et Nujoma, a probablement déplu à Kagame. Mais pour justifier son geste, le président rwandais remet sur le tapis deux anciens incidents qui remontent à octobre et décembre 2000, et qui tous deux mettent en scène les miliciens *interahamwe*.

Ce qui pourrait à première vue apparaître comme de l'amateurisme relève en fait d'un scénario préparé. Après un bilan mitigé de sa visite aux Etats-Unis, le but est de rappeler au monde que le problème des *interahamwe* n'a pas disparu et demeure une préoccupation majeure pour son pays. Une absence à ce sommet a également l'avantage de ralentir un retrait dont il ne veut pas, et de casser le rythme qu'on veut lui imposer. Afin d'éviter d'apparaître comme le dernier des va-t'en-guerre, il publie quelques jours après la rencontre un communiqué dans lequel il accueille favorablement l'issue des pourparlers et réaffirme son engagement dans le processus de paix. Le 28 février, il commence à retirer ses troupes de Pweto (voir *supra*) et le 16 mars, il annonce dans la capitale zambienne la résolution de son différend avec Chiluba.

Comme il le fait régulièrement, le président burundais Pierre Buyoya se rend à Kigali le 15 avril pour s'entretenir avec son homologue rwandais. D'après le communiqué émanant de Kigali, les entretiens portent sur le processus de paix au Burundi et sur la situation générale dans la région des grands lacs. Plus précisément, il est probable que Buyoya soit venu discuter des modalités du soutien militaire rwandais à un moment où son pays est confronté à une rébellion de plus en plus agressive. Les deux présidents ont besoin l'un de l'autre. La guerre civile au Burundi nécessite le soutien militaire de son voisin du nord. Le Rwanda, quant à lui, se retrouverait isolé sur tous les fronts si le Burundi que d'aucuns qualifient de maillon faible de la chaîne venait à se rompre. Quelles que puissent être leurs relations personnelles, Kagame et Buyoya sont donc contraints de s'aider, et aucun des deux pays n'a intérêt à voir son voisin déstabilisé. Curieusement, cinq jours seulement après la visite présidentielle, le Rwanda pose un geste qui semble à première vue incompréhensible, étant donné l'isolement dans lequel il se trouve. Pourtant à la recherche d'alliés dans un environnement qui lui est de plus en plus hostile, il décide d'expulser un diplomate burundais, pour s'être livré à des «activités

incompatibles avec son statut». Le Rwanda donne 24 heures à Dieudonné Habarugira, Premier secrétaire de l'ambassade du Burundi, en poste depuis 1997 à Kigali, pour quitter le pays. Des sources concordantes indiquent qu'il aurait facilité la fuite de plusieurs militaires rwandais, dont certains seraient aujourd'hui réfugiés à Kampala. Par cette réaction brusque, Kagame entend certainement démontrer avec force qu'il n'est pas question de transiger avec quiconque s'aviserait d'avoir partie liée avec le processus de déstabilisation qui se prépare contre lui en Ouganda (voir *infra*). Sur cette affaire, sa politique est celle de la tolérance zéro, et il entend bien le faire savoir de manière claire. Il démontre ainsi combien il prend la menace au sérieux.

Soucieux de préserver son indépendance et de ne pas s'aliéner l'Ouganda, cela n'empêche pas Buyoya de se rendre le 12 mai à la cérémonie d'investiture de Museveni, quoi que puisse en penser Kagame.²⁶

3. LE DIFFEREND RWANDO-UGANDAIS

Les relations entre le Rwanda et l'Ouganda n'ont cessé de se détériorer au cours des dernières années. Les divergences croissantes entre les deux pays se sont à plusieurs reprises violemment exprimées lors des batailles que les alliés d'hier se sont livrées en territoire congolais.²⁷ Après une relative accalmie entre juillet 2000 et le début de l'année suivante, la tension est brusquement ravivée en mars 2001, et ce de manière tout à fait inattendue.

Le 6 mars, une lettre du ministre ougandais en charge de la Sécurité, Muruli Mukasa, au président du Parlement, Francis Ayume, en mettant le Rwanda sur la liste des pays hostiles à l'Ouganda²⁸, relance un dangereux engrenage. «*In accordance with section 20 (4) of the Presidential Elections Act, 2000, I wish to present before you the sources of funding which are deemed hostile to Uganda*», écrit le ministre. Muruli Mukasa justifie ensuite le geste de son pays par les affrontements militaires survenus entre les deux Etats: «*[a]lthough the Rwandese people have enjoyed and still do enjoy a cordial relationship with the Ugandan people, the unfortunate RPA-UPDF*

²⁶ Le président rwandais est d'ailleurs absent de festivités pour lesquelles il aurait sans doute souhaité moins d'engouement de la part de ses pairs. Outre Buyoya, les chefs d'Etat du Kenya, de Tanzanie, du Soudan, de Libye, ainsi que les vice-présidents zambien et sud-africain, se rendent auprès de Museveni. Le Rwanda dépêche son Premier ministre, en réciprocité de l'envoi de la vice-présidente ougandaise pour la prestation de serment de Kagame l'année précédente.

²⁷ Pour un historique des relations rwando-ougandaises et une analyse de la montée de la tension, voir LELOUP, B., "Rwanda-Ouganda: chronique d'une guerre annoncée?" in REYNTJENS, F. et MARYSSE, S. (Eds.), *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 1999-2000*, Paris, L'Harmattan, collection L'Afrique des Grands Lacs, 2000, pp. 127-145.

²⁸ Aux côtés du Soudan et de la République démocratique du Congo.

*clashes raised a serious drawback in the relationship. The Kisangani clashes have not been fully explained*²⁹.

Ce n'est que quelques jours plus tard que l'information est rendue publique par le quotidien *The New Vision*, dans son édition du 10 mars. Le lendemain –soit la veille de l'élection présidentielle–, Museveni lui-même confirme cette décision, lors d'une conférence de presse: «*[l]a raison pour laquelle le Rwanda est mentionné [...] est précisément de protéger notre souveraineté. Donc, si un pays peut s'introduire et soutenir des personnes dans le système politique de notre pays, notre souveraineté sera en danger, c'est pourquoi nous avons légiféré contre cela.*» Le chef de l'Etat rappelle encore que son homologue rwandais s'était engagé à ne pas intervenir dans les affaires politiques internes de l'Ouganda. Et de préciser que les problèmes entre les deux pays ont été «*contenus mais pas résolus*» depuis les affrontements de Kisangani, avant de revenir à la charge en accusant le Rwanda d'y avoir été l'agresseur.³⁰

C'est avant tout en regard de la politique intérieure de l'Ouganda qu'il faut analyser l'inclusion du Rwanda dans la liste des pays hostiles. Le contexte est celui de l'élection présidentielle du 12 mars qui voit Museveni faire face à un redoutable challenger, Kizza Besigye. La coïncidence des deux événements n'est évidemment pas un hasard. A la veille du scrutin, le but de la manoeuvre est, pour Museveni, de se réserver la possibilité de disqualifier son principal concurrent, à propos duquel des rumeurs font état d'une participation rwandaise au financement de sa campagne. De surcroît, l'opération a l'avantage, en désignant ainsi les Etats hostiles à l'Ouganda, de rassembler la nation autour de son chef, et de discréditer celui qui pactise avec l'ennemi. Craignant de bons résultats pour son rival et effrayé par la menace d'un second tour, Museveni ne lésine pas sur les moyens pour se prémunir d'une possible défaite, ou, le cas échéant, de toute action de Besigye visant à lui enlever sa victoire.³¹ Un article du *Presidential Elections Act*, interdisant aux candidats de bénéficier de sources de financement hostiles, lui en donne l'occasion. Besigye voit bien le stratagème et c'est d'ailleurs sur ce terrain qu'il réagit, en contestant la légalité de la manoeuvre: «*[s]ection 20 (4) of the Presidential Elections Act required the Government to lay before Parliament, names of hostile nations or organisations, at least three months before the nomination day. Muruli breached the law when he wrote to the Speaker only three days to the polling day. Even if these states were hostile, they could have financed us and nobody would raise a finger. Nobody would challenge*

²⁹ Cité par *The New Vision*, Kampala, 10 mars 2001.

³⁰ MUSEVENI, Y., Conférence de presse, 11 mars 2001; traduction personnelle.

³¹ Il n'avait peut-être pas tort puisque le 23 mars, Besigye, arrivé second aux élections, dépose auprès de la Cour suprême un recours en annulation des résultats du scrutin.

*me that I had committed an offence or illegal practice.»*³²

Mais on aurait tort, à notre avis, de considérer cette tactique comme une question strictement interne. Cet épisode nous paraît également caractéristique de la stratégie adoptée par Museveni à l'égard du régime de Kagame. Le président ougandais souhaite depuis longtemps précipiter la chute de l'homme fort du Rwanda. Pour ce faire, il lui impose une guerre des nerfs (voir *infra*), dont cet épisode nous semble faire partie. Les déclarations de Muruli sont ainsi étonnamment explicites quant à la volonté ougandaise de voir un changement de régime s'opérer à Kigali. A la BBC, il déclare que l'Ouganda, en prenant cette position, n'avait pas de problème avec le peuple rwandais, mais uniquement avec ses dirigeants.³³ Le message est clair.

La réaction du Rwanda ne se fait pas attendre, après la sortie de Museveni. Le jour même, le ministère des Affaires étrangères publie un long communiqué, dont les principaux paragraphes méritent d'être intégralement cités: *«[l]e gouvernement du Rwanda souhaite établir de manière tout à fait claire qu'il n'est absolument pas opposé à l'Ouganda. Quant à la question de savoir pourquoi le gouvernement ougandais a choisi ce moment particulier pour qualifier le Rwanda de nation hostile, seules les autorités de Kampala peuvent y répondre. Il est regrettable que l'Ouganda, s'abritant derrière les événements de Kisangani, classe le Rwanda parmi ses ennemis. L'Ouganda prétend maintenant que les événements de Kisangani n'ont jamais été 'totalement expliqués' et c'est en se basant sur cet argument qu'il classe le Rwanda au rang des nations hostiles. Si les autorités de Kampala affirment maintenant ne pas savoir qui est responsable des affrontements de Kisangani, l'Ouganda agit de manière délibérée ou a l'intention de tromper la communauté internationale. Ceux qui ont suivi les événements de la région des grands lacs savent que les affrontements qui ont secoué Kisangani, à trois reprises, étaient planifiés et provoqués par l'armée ougandaise. [...] Le gouvernement ougandais est tout à fait conscient de sa responsabilité dans les événements de Kisangani. Cette volte-face et la position de l'Ouganda envers le Rwanda sont le comble du cynisme.»* Et de contre-attaquer: *«[i]l est assez*

³² BESIGYE, K., Conférence de presse, Kampala, 14 avril 2001.

³³ *BBC News Online*, 10 mars 2001. Amama Mbabazi, ministre ougandais de la Coopération régionale, met en avant les *«excellentes relations avec le peuple du Rwanda»* et précise avoir l'impression que *«les autorités rwandaises ont des problèmes qu'elles doivent régler»* (*The Rwanda Herald*, Kigali, 9-15 avril 2001). L'interview que le ministre accorde à l'hebdomadaire rwandais fait suite à des allégations du Rwanda selon lesquelles l'Ouganda aurait aidé des suspects du génocide en leur fournissant notamment des passeports. C'est le procureur général, Gérard Gahima, qui lance cette accusation, expliquant que son pays a pourtant signé un traité d'extradition avec l'Ouganda et qu'en vertu de celui-ci, tout citoyen rwandais suspecté d'avoir commis un crime au Rwanda devrait donc être extradé et non aidé à fuir la justice (GAHIMA, G., Conférence à l'hôtel des Mille collines, Kigali, 23 mars 2001).

ironique que l'Ouganda qualifie le Rwanda de nation hostile lorsqu'on sait que l'Ouganda non seulement héberge des éléments hostiles au Rwanda mais les mobilise et leur fournit un entraînement dans le but de déstabiliser le Rwanda»³⁴.

Le 19 mars, l'Ouganda dément officiellement cette dernière accusation. Le ministre ougandais de la Coopération régionale la qualifie de «*fausse et dénuée de tout fondement*». Amama Mbabazi soutient que «*contrairement aux allégations, le gouvernement ougandais interdit et décourage activement toute activité hostile au gouvernement rwandais par des ressortissants rwandais sur le sol ougandais*». Il indique que l'Ouganda pratique la même politique dans les régions sous son contrôle, notamment au Congo. «*Ce qui est vrai cependant, c'est qu'un certain nombre de ressortissants rwandais prétendant être persécutés politiquement sont venus en Ouganda, notamment un président de Parlement, un parlementaire, des étudiants et des officiers de l'armée. Le gouvernement rwandais avait demandé à l'Ouganda de les refouler mais, en 1997, le Rwanda a présenté un rapport à l'Ouganda, affirmant la présence de rebelles interahamwe sur le sol ougandais. Réagissant à ce rapport, le gouvernement ougandais a appréhendé et remis plus de 48 Rwandais aux autorités de Kigali. Kampala a demandé par la suite des éclaircissements sur le sort de ces différentes personnes qui avaient trouvé refuge en Ouganda, mais le Rwanda n'était pas disposé à fournir des explications. C'est dans ce contexte et conformément aux conventions et aux pratiques internationales que l'Ouganda a résisté aux demandes du Rwanda de lui remettre ses citoyens fuyant la persécution politique.*» Le ministre de la Coopération régionale revient ensuite sur les événements de Kisangani: «*[l]attaque délibérée sur les UPDF à Kisangani et le déploiement ultérieur des troupes rwandaises sur la frontière commune aux deux pays, ont constitué une menace pour l'Ouganda. Par conséquent, c'est au regard de cette situation que le gouvernement ougandais a envoyé une lettre au président du Parlement dans laquelle le Rwanda est cité comme un pays hostile à l'Ouganda.*» Et de préciser: «*[e]n fait, cette question a été soulevée lors du sommet du 22 septembre 2000. Durant cette rencontre, le président Museveni a informé son homologue rwandais, Paul Kagame, de la tenue prochaine d'élections présidentielles dans son pays et lui a demandé de ne soutenir*

³⁴ Communiqué du gouvernement rwandais, Kigali, 11 mars 2001. Lors d'une interview à la télévision kenyane, Winnie Byanyima, député et épouse de Besigye, critique vertement Museveni et affirme que le président ougandais «*is arming three rebel groups in the Democratic Republic of Congo (...), he is now training the interahamwe to fight Kagame*» (KTN, Nairobi, 1er avril 2001). De retour au pays, elle est convoquée par le procureur de Kampala pour s'expliquer de ses propos, ce qui ne manquera pas d'être dépeint par Besigye comme «*the latest harassment*» (BESIGYE, K., Conférence de presse, Kampala, 14 avril 2001).

aucun des candidats, demande à laquelle Kagame a accédé.»³⁵

Nous avons le sentiment que la rupture est aujourd'hui irréversible et que la crise ne se résoudra que par la disparition de l'un des deux protagonistes. Le 19 mars, Amama Mbabazi annonce la tenue d'une rencontre entre Kagame et Museveni avant la fin du mois. Au moment de clôturer cet article, elle n'a toujours pas eu lieu. La dimension personnelle du conflit, que nous mettions déjà en évidence l'année passée, a pris des proportions alarmantes.

De plus en plus d'officiers de l'APR se réfugient à l'étranger, et notamment en Ouganda, où ils constituent une menace pour le régime de Kigali. Il ne fait aujourd'hui aucun doute qu'une partie d'entre eux prépare des actions de déstabilisation du Rwanda, en bonne intelligence avec plusieurs officiers ougandais de tout premier plan. Il s'agit, entre autres, de James Kazini³⁶, Salim Saleh³⁷ et Noble Mayombo³⁸. Ce dernier est chargé par Museveni de coordonner le processus: rencontrer ceux, Congolais ou Rwandais, qui s'opposent au régime rwandais et présenter au président ougandais les options envisageables contre le Rwanda. Des contacts sont ainsi noués avec des éléments des anciennes forces armées rwandaises, certains *Banyamulenge*, des monarchistes. Si une coordination entre ces différents groupes fait encore défaut, des discussions ont lieu et tous sont unis par le désir d'en finir avec le régime de Kagame.

L'attitude de Museveni, dans pareil contexte, se révèle capitale. On sait le président ougandais peu enclin à ternir son dernier mandat par un conflit à l'issue incertaine et aux conséquences potentiellement désastreuses. D'autre part, il n'est pas évident qu'il prenne le risque d'un nouvel échec, celui de l'installation de Kagame à Kigali, criant à ses yeux, lui ayant servi de leçon. Sa stratégie va vraisemblablement s'orienter vers la poursuite d'une guerre des nerfs et d'une politique d'isolement de Kagame. Plutôt qu'une attaque frontale, susceptible de faire le jeu de son adversaire, le choix d'une guerre d'usure, nourrie de provocations et autres tentatives de subversion à l'intérieur du Rwanda, peut, à long terme, avoir raison de Kagame. Tant que Museveni tiendra les rênes du pouvoir, une intervention militaire de Kampala contre Kigali est ainsi peu probable. Dès lors, les discussions ne sont pas faciles avec ceux, y compris au sein de sa propre armée, qui veulent se lancer dans une guerre directe.

Toutefois, nous n'oserions pas affirmer que Museveni a définitivement

³⁵ *Radio Uganda*, Kampala, 19 mars 2001; traduction personnelle.

³⁶ Ancien chef d'état-major de l'armée ougandaise.

³⁷ Demi-frère de Museveni et ancien chef d'état-major de l'armée ougandaise. Son vrai nom est en fait Kaleb Akandwanaho.

³⁸ Responsable des services de renseignements militaires.

écarté une telle issue au différend qui l'oppose à l'homme fort du Rwanda. La volonté affichée par le président ougandais de calmer d'autres fronts est évidente. Son comportement à l'égard de la République démocratique du Congo et du Soudan, pourtant tous deux déclarés hostiles à l'instar du Rwanda, est caractéristique, et montre à quel point des recompositions d'alliance ne sont pas à exclure. Début avril, une forte délégation ougandaise emmenée par le ministre des Affaires étrangères, Eriya Kategaya, est reçue par Joseph Kabila. Un rapprochement avec le Congo n'est certes pas nouveau dans le chef de Museveni, qui a déjà entrepris de nombreuses démarches en ce sens. Mais l'importance de la délégation, sa composition³⁹ et le moment choisi pour l'envoyer dénotent en tout cas une ambition de précipiter les choses. Au cours de ce voyage, la restauration des relations diplomatiques entre les deux pays fait l'objet de discussions. Le mois suivant, le président soudanais est présent à la prestation de serment de Museveni. Il est probable que Museveni souhaite de la sorte assurer ses arrières au cas où il ferait l'objet d'une attaque du Rwanda ou qu'il serait lui-même finalement amené à déclencher le conflit.

De son côté, Kagame cherchera probablement davantage la confrontation. Ne sera-t-il pas tenté en effet de se créer les conditions d'une guerre pour pouvoir rebondir? Mais sa situation est délicate: pour la première fois, il sait qu'il peut donner des ordres qui ne seront pas suivis. Les paroles qu'il prononce le 7 avril, lors de la septième commémoration du génocide à Rukumberi, nous semblent traduire une certaine impatience d'en découdre. Il défie ainsi ceux qui menacent le Rwanda de déstabilisation: *«[q]u'ils essaient de nous attaquer pour voir. Si quelqu'un attaque le Rwanda, nous nous défendrons. Il suffit pour cela de voir combien de guerres nous avons menées et combien nous en avons gagné.»* Evoquant son isolement de plus en plus prononcé, il stigmatise la communauté internationale: *«[l]e monde est injuste et impitoyable. [...] Si d'aventure un second génocide venait à se produire au Rwanda, la communauté internationale ne pourra s'en émouvoir outre mesure. Cela ne les dérangerait pas du tout que le Rwanda attende sans intervenir que des forces ennemies viennent trancher la gorge de ses citoyens. Ensuite, il y aura des ONG pour distribuer du sucre et du riz pour nourrir les blessés et les survivants, mais ce sera trop tard. [...] On ne peut pas avoir perdu plus d'un million de vies et avoir peur. Nous n'avons pas peur. [...] Nous ne comptons plus que sur nous-mêmes pour vivre. Nous n'avons pas besoin d'avoir quelqu'un qui nous aime pour cela. S'il faut pour cela nous battre à nouveau, nous nous battons et plus rien ne nous fait peur. Personne ne peut nous faire peur à nouveau et personne ne pourra plus tuer des*

³⁹ L'équipe comprend notamment Noble Mayombo, Muruli Mukasa ainsi que le directeur de l'*External Security Organisation* Fred Oketcho et deux fonctionnaires au ministère des Affaires étrangères, Mull Katende et Ralph Ochan.

*Rwandais. Nous nous battons.»*⁴⁰ Ces accents bellicistes ne sont pas sans rappeler des propos similaires tenus quelques mois avant l'attaque des camps de réfugiés, à l'automne 1996.⁴¹ L'histoire serait-elle en train de se répéter?

Le 20 février déjà, lors d'une cérémonie consacrée à la démobilisation de militaires de son armée, Kagame exhorte ceux-ci à rester en alerte et à se tenir prêts à reprendre du service si besoin était. Il leur demande également de rester fidèles à leur idéaux de départ, et loyaux au gouvernement qu'ils ont contribué à mettre en place. Enfin, il les met en garde: «*I know there are people outside there who will do everything possible to lure you to their camps. They will tell you that the government you established lost interest in you. They will promise you heaven on earth. But I warn you not to associate yourselves with those political conspirators who want to return the country to pre-1994 situation.*»⁴²

Le 26 mars au matin, *Radio Uganda* fait état d'un déploiement de l'armée rwandaise à la frontière, tout en précisant que la vie de tous les jours ne semble pas en être perturbée: «*[a]uthorities in Kabale District southwest Uganda say despite the deployment of forces at the border by the Rwanda government business is going on as usual and intertrade continues between the two countries. In a telephone interview with Radio Uganda, the district information officer [...] said the deployment has not interrupted life in Kabale.*» Et la station de préciser que le Rwanda, de son côté, affirme qu'il s'agit de «*renforcer sa sécurité à l'intérieur du pays*» et que cela n'a «*rien à voir avec l'Ouganda*».⁴³

Sans confirmer ni infirmer le déploiement, l'agence rwandaise d'information, le même jour, mentionne la présence de troupes ougandaises «*lourdement armées*» le long de la frontière avec le Rwanda; celles-ci

⁴⁰ KAGAME, P., Discours prononcé lors de la septième commémoration du génocide à Rukumberi, district de Mirenge [ancienne commune de Sake], province [autrefois préfecture] de Kibungo, 7 avril 2001; traduction personnelle.

⁴¹ Que l'on se souvienne, par exemple, du discours du 19 février 1995, à Tambwe, ou encore de celui prononcé à Kibuye à l'occasion de la troisième commémoration du génocide.

⁴² KAGAME, P., Discours prononcé à Gabiro, 20 février 2001. Est-ce parce qu'il n'a pas tenu compte de cet avertissement que le major Alex Ruzindana, l'un des officiers démobilisés, est assassiné quelques semaines plus tard?

⁴³ *Radio Uganda*, Kampala, 26 mars 2001. Un tel déploiement est démenti tant par le gouvernement que par l'armée. Un officier supérieur, interviewé par *The Rwanda Herald*, dénonce l'assertion comme étant «*absolument fausse*» (*The Rwanda Herald*, Kigali, 26 mars - 1er avril 2001). Le chef d'état-major lui-même dément ces informations. S'exprimant à la télévision rwandaise, Kayumba Nyamwasa précise que «*les positions (...) occupées (...) avant que les Ougandais nous traitent d'ennemis sont restées les mêmes*» et qu'«*il n'y a pas eu d'autre déploiement*». Et le général de conclure qu'il ne voit aucun signe de guerre entre le Rwanda et l'Ouganda (*Panafrican News Agency*, Kigali, 30 avril 2001). Le déploiement rwandais n'en est pas moins confirmé par de nombreuses sources.

invoquent «*des raisons de sécurité*» et «*des rapports selon lesquels l'armée rwandaise s'est déployée à 15 kilomètres à peine de la frontière avec l'Ouganda*». La dépêche cite ainsi le porte-parole de l'armée ougandaise: «*[w]e have deployed along our border with Rwanda for our security and we are ready to defend ourselves in case of any attack*».⁴⁴ Le lieutenant-colonel Charles Kayonga, conseiller du président Kagame en matière de sécurité, réplique que «*cela ne fait pas peur au Rwanda*»⁴⁵.

Ces mouvements de troupes et les déclarations plutôt radicales des uns et des autres montrent combien la tension est vive entre les deux pays, et qu'une étincelle ou un prétexte bien choisi suffirait à mettre le feu aux poudres.

4. CONCLUSION

Nous avons montré l'isolement croissant du régime rwandais, et les actions que celui-ci entreprend pour tenter d'y remédier. Face à la situation délicate dans laquelle il se trouve, Kagame offre une diplomatie qui s'emploie à séduire la communauté internationale: il évacue très opportunément la ville congolaise de Pweto, plaide pour un respect intégral de l'accord de Lusaka, et organise même des élections. Il cherche du soutien là où il peut encore en espérer, et répète à qui veut l'entendre la légitimité de sa présence militaire au Congo. Il se montre parfois sanguin à l'abord de questions sensibles, mais ses décisions nous paraissent être le reflet d'une politique certes intransigeante mais toujours réfléchie. Tout au plus traduit-elle parfois une certaine exaspération.

Mais au-delà de ces effets d'image plutôt réussis et de cette impulsivité savamment dosée, on peut se demander combien de temps encore Kagame supportera la pression mise sur lui et son régime? Se sentant de plus en plus fragilisé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ne va-t-il pas choisir la voie d'une fuite en avant? Autrement dit, ne sera-t-il pas tenté d'utiliser la première occasion venue afin de perpétuer une gestion militaire de sa politique régionale?

La dynamique actuelle est celle d'un déplacement progressif de l'axe de conflit Est-Ouest, dont le champ de bataille se trouve être la République démocratique du Congo, vers un foyer de tension Nord-Sud, centré sur la frontière rwando-ougandaise et le Kivu. Etant donné la fragilité d'alliances de convenance dans une région où les acteurs en présence raisonnent selon la logique de "l'ennemi de mon ennemi est mon ami", une recomposition des coalitions n'est pas à prendre à la légère. Le risque qu'un tel réalignement

⁴⁴ *Rwanda News Agency*, Kigali, 26 mars 2001.

⁴⁵ *Rwanda News Agency*, Kigali, 2 avril 2001.

s'opère au détriment du Rwanda nous paraît réel, ce qui n'augure rien de bon quant aux gestes que Kigali est dès lors susceptible de poser.

Anvers, mai 2001